



Remboursement de cautions, frais d'agence exorbitants

Par **Grahaam**, le **21/01/2011** à **17:08**

Bonjour,

Voila mon probleme :

Je viens de recuperer la caution d'un appartement que j'ai occupé l'an dernier. L'agence m'a decompse plus de 250 euros de frais dessus comprenant des frais de nettoyage, des frais de remplacement d'equipement de la salle de bain. Le materiel etait d'usure normale.

Ce qui m'enerve est que l'etat des lieux etabli a l'entree a ete realise par une personne de l'agence immobiliere, Le formulaire que l'on a rempli et signé n'est que tres peu detaille: 3 cases pour decrire l'etat de l'appartement : en mauvais etat/correct/neuf. L'etat des lieux de sortie a ete fait par un expert exterieur a leur agence et a tout detaille de fond en comble. ils me comptent donc le remplacement de beaucoup d'accomodations d'usure normale.

De plus entre le moment ou j'ai quitte l'appartement et la remise des cles (ca fait 2 mois en gros), des ouvriers sont venus reparer plusieurs choses dans l'appartement et ne l'ont pas nettoye. L'etat des lieux stipule un etat degrage or ce n'est pas moi qui ai sali les lieux. J'ai signe l'etat des lieux de sortie comme il etait alors que l'agence m'avait dit qu'elle prendrait en compte que des travaux etaient cours, ce qui n'a pas ete le cas

Je suis alle a deux reprises a l'agence pour que l'on regle ce probleme et a chaque fois on m'a dit qu' "on etait tres occupé " et que l' "on me rappelera". Silence radio depuis,

J'ai donc laisse un commentaire sur Google Map sur leur business, que j'ai fait tres insatisfait. Maintenant ils m'attaquent pour diffamation. J'ai fais la betise d'ecrire qu'ils m'avaient "volé", j'etais vraiment énerve

J'ai supprimé mon commentaire, les ai appelé pour m'excuser et leur informer que ce commentaire a été retiré mais je viens de recevoir une lettre d'un avocat me poursuivant pour diffamation.

Quelqu'un pourrait il m'informer sur ce que je risque ?

Merci de votre lecture